

L'ENDETTEMENT DES MENAGES A FIN 2002

2^{ème} partie :
Les évolutions intervenues entre
Décembre 1989 et novembre 2002

Mai 2003
15^{ème} rapport annuel de
L'Observatoire de l'Endettement des Ménages

Pr Michel Mouillart
De l'Université Paris X Nanterre

OBSERVATOIRE DE L'ENDETTEMENT DES MENAGES

*Edouard Delmon
18 rue La Fayette
75440 Paris cedex 09*

tel 01.48.00.50.90 – fax 01.48.00.50.88 - edelmon@fbf.fr

secrétariat : Corinne Cottin

tel 01.48.00.50.79 – fax 01.48.00.50.88 - ccottin@fbf.fr

Durant la seconde moitié des années quatre vingt, l'endettement des ménages avait connu un développement rapide. Au point haut de la phase ascendante des cycles réel et du crédit, en décembre 1989, 52.8 % des ménages étaient ainsi endettés, détenant des crédits immobiliers et/ou des crédits de trésorerie.

La première moitié des années quatre vingt dix a alors enregistré un mouvement de désendettement relativement rapide. Le taux de détention d'au moins un crédit s'établissait alors, en 1995, à 49.1 % de l'ensemble des ménages.

Ce mouvement de désendettement, tout de même rapide et prononcé, a assez sensiblement transformé le paysage. Certes, compte tenu de l'inertie des comportements des ménages, la photographie des ménages endettés ne s'est pas brutalement modifiée : elle ne s'est transformée que lentement. Et il est remarquable de constater que les caractéristiques socio-démographiques des ménages endettés ont évolué durant les années du désendettement : le poids des couples non mariés et des célibataires s'est renforcé au détriment de celui des ménages mariés avec enfant (s) ; la population des endettés a vieilli et la situation professionnelle de ceux qui sont endettés en fin de période est meilleure que celle qui s'observait au début des années quatre vingt dix.

Ce n'est pas pour autant, cependant, que la situation financière des ménages endettés s'est, dans l'ensemble, améliorée : la dégradation de leur environnement a eu comme conséquence de rendre de plus en plus lourd le poids des charges de leur endettement. Les évolutions observées à propos des appréciations qu'ils portent à cet égard sont illustratives de cela.

Le redressement du taux global de détention observé dès 1996 a marqué, bien sûr, l'arrêt du mouvement de désendettement global. Il n'a pas, pour autant, transformé le nouveau paysage socio-démographique qui s'est dessiné au fil des années : au contraire, même, les évolutions des caractéristiques des ménages endettés se sont poursuivies. En revanche, il confirme le renouveau de la place des crédits de trésorerie (et du découvert bancaire) au sein du passif des ménages, alors que la diffusion de l'endettement immobilier parmi les ménages continue à fléchir, autant en raison de l'ampleur du mouvement de renégociation observé à partir de 1994 que du fait d'une structure par génération de l'encours propice à une sortie accélérée des accédants les plus anciens.

L'évolution constatée au cours de l'année 2002 semble alors marquer une rupture dans les tendances au redressement du taux global de détention observé au cours des années récentes : avec 51.3 % de ménages endettés, l'année 2002 affiche en effet un recul sensible de ce taux qui

s'explique exclusivement par la moindre diffusion des crédits de trésorerie. Mais à cet égard, l'année 2001 avait atteint un taux de diffusion très élevé et le niveau observé en 2002 reste parmi les plus haut enregistré depuis 1989.

Même si pour une part non négligeable de ceux qui font appel aux crédits de trésorerie la situation financière s'est dans l'ensemble dégradée (la détérioration de leur environnement professionnel et de leur contrainte budgétaire conduit ces ménages à l'endettement à court terme), la baisse des taux d'intérêt et un meilleur rapport à l'endettement aujourd'hui qu'au début des années 90 autorisent pour la majorité des ménages endettés une sensible amélioration de l'appréciation qu'ils portent sur le poids de leurs charges de remboursement.

L'analyse des photographies prises par l'Observatoire de l'Endettement des Ménages depuis 1989 confirme une évolution qui, même si elle a procédé par fines touches successives, a fini par suffisamment déformer l'image d'ensemble.

I. La diffusion de l'endettement

Le mouvement de désendettement qui s'est observé pendant la première moitié des années quatre vingt dix, sensible par son ampleur, s'est accompagné d'une évolution assez rapide des caractéristiques des ménages concernés.

... l'évolution des taux de détention

Entre décembre 1989, point haut de la diffusion de l'endettement parmi les ménages, et novembre 1995 le taux de détention d'au moins un crédit s'est réduit, à un rythme en moyenne assez soutenu (tableau 1) : il a perdu 3.7 points au total, descendant dès novembre 1994 sous la barre des 50 %.

L'essentiel du mouvement a été porté par la contraction sensible du taux de détention des crédits de trésorerie :

- une analyse plus précise des évolutions intervenues montre en effet que le taux de détention de crédits immobiliers seulement est resté à peu près stable durant la période sous revue, du fait principalement de la stabilité du taux de détention des crédits pour l'accession à la propriété;

• c'est donc parce que la détention des crédits de trésorerie a fléchi que le taux global d'endettement a reculé, que ces crédits soient employés seuls ou en accompagnement de crédits immobiliers.

Et d'ailleurs, la fréquence d'utilisation du découvert bancaire qui accompagne bien souvent l'usage des crédits de trésorerie a aussi fléchi.

Mais le mouvement de désendettement n'a pas opéré de manière régulière durant ces années:

• entre décembre 1989 et novembre 1991, le recours à l'endettement fléchit sous l'effet d'une contraction sensible du multiendettement (crédits immobiliers et autres crédits). Alors que dans le même temps, les autres formes d'utilisation du crédit (immobilier seulement ou autres crédits seulement) restent à peu près à niveau ;

Tableau 1 : La diffusion de l'endettement

Observatoire de l'Endettement des Ménages

Taux de détention (en %)	Déc. 1989	Nov. 1990	Nov. 1991	Nov. 1992	Nov. 1993	Nov. 1994	Nov. 1995	Nov. 1996	Nov. 1997	Nov. 1998	Nov. 1999	Nov. 2000	Nov. 2001	Nov. 2002
Ensemble des ménages endettés	52.8	51.9	51.6	50.9	50.3	50.0	49.1	49.8	50.2	50.7	50.4	51.8	52.9	51.3
dont :														
• crédit immobilier seulement	20.7	22.6	21.0	21.6	21.1	21.0	21.8	20.8	18.4	18.1	18.3	17.3	17.5	17.2
• crédit immobilier et autres crédits	12.9	11.1	11.5	11.2	11.4	11.1	10.1	11.0	11.4	11.2	10.7	11.3	11.6	12.0
• autres crédits seulement	19.2	18.2	19.1	18.1	17.8	17.9	17.2	18.0	20.4	21.4	21.4	23.2	23.8	22.1
dont :														
• avec au moins un crédit immobilier	33.6	33.7	32.5	32.8	32.5	32.1	31.9	31.8	29.8	29.3	29.0	28.6	29.1	29.2
– acquisition résidence principale	24.3	24.4	24.3	24.2	24.5	24.1	24.2	23.5	23.3	22.7	22.2	22.6	22.3	22.4
– acquisition autre logement	6.5	6.7	5.8	6.1	7.1	6.8	6.7	7.3	4.1	4.0	4.2	4.3	4.0	3.9
– acquisition autre bien immobilier	1.4	1.4	1.2	1.4	1.8	1.6	1.1	1.6	1.0	1.1	1.2	1.0	0.9	1.0
– crédits travaux	7.1	7.4	6.6	6.7	6.5	6.4	6.7	7.0	5.5	6.0	5.6	5.0	5.5	5.9
• avec au moins un autre crédit	32.1	29.3	30.6	29.3	29.2	29.0	27.3	29.0	31.8	32.6	32.1	34.5	35.4	34.1
Fréquence d'utilisation du découvert bancaire	22.0	22.6	23.1	22.3	21.5	21.7	20.4	22.3	23.2	22.7	24.3	23.8	24.1	22.8

- à partir de novembre 1992, ce sont toutes les formes d'utilisation des crédits de trésorerie qui régressent : la récession économique qui s'installe (remontée du chômage, ralentissement marqué de la progression des revenus, ...) contribue à déprimer la demande. D'autant que les agents économiques font maintenant preuve de plus de prudence qu'auparavant : la poursuite du recul rapide du multi-endettement et de l'usage du découvert bancaire l'exprime bien ;

- l'embellie de l'année 1994 n'ayant pas réussi à vraiment inverser le mouvement. Tout au plus a-t-elle permis d'enrayer provisoirement la décrue du taux de détention : toutes les formes de l'endettement ont alors bénéficié de cette accalmie, ... la fréquence d'utilisation du découvert bancaire se redressant elle-aussi, très légèrement ;

- la rechute observée en 1995 a alors été assez lourde. Elle tient à un nouveau recul dans la diffusion des crédits de trésorerie (et principalement lorsqu'ils viennent en accompagnement d'une opération d'endettement immobilier), la fréquence d'utilisation du découvert bancaire diminuant fortement dans le même temps.

Plus récemment, le mouvement de désendettement est parvenu à son terme et le taux de détention global a commencé à doucement se redresser. Ce redressement s'alimentant alors du relèvement rapide de l'usage des crédits de trésorerie ... et du découvert bancaire, dès novembre 2000.

Il est remarquable en effet de constater que pendant que le taux de détention global repassait le seuil des 50 %, la diffusion des crédits immobiliers continuait sa régression :

- entre novembre 1995 et novembre 2001, le taux de détention d'au moins un crédit immobilier a reculé de 2.8 points, alors que celui des autres crédits a progressé de 8.1 points ;

- l'usage des crédits de trésorerie s'est accru très rapidement dès novembre 1996, dépassant maintenant le niveau de diffusion qu'il avait connu à la fin des années quatre vingt.

Entre novembre 2001 et novembre 2002, alors que le taux de détention des crédits immobiliers restait stable (quelle que soit la composante considérée, d'ailleurs), l'usage des crédits de trésorerie a fléchi : en même temps et d'une même ampleur que la fréquence d'utilisation du découvert bancaire. Ainsi, la proportion de ménages endettés a reculé en 2002, après six années d'un redressement plus ou moins rapide.

... les caractéristiques des ménages endettés

Ces mouvements du taux d'endettement se sont accompagnés d'une déformation régulière de la photographie des ménages endettés (tableau 2).

Dans l'ensemble, cependant, la structure des ménages endettés ne s'est que très faiblement déformée jusqu'au début des années quatre vingt dix :

- entre décembre 1989 et novembre 1991, la répartition des ménages endettés selon leur zone de résidence, le nombre d'enfant (s), la PCS ou l'âge du chef de ménage est restée à peu près stable ;
- seule la proportion de célibataires a régulièrement fléchi, comme d'ailleurs celle des locataires non HLM (au bénéfice de l'ensemble des autres statuts d'occupation).

A partir de novembre 1991, la photographie des ménages endettés se déforme, en revanche :

- la proportion des couples mariés s'est fortement réduite (13 points en onze années) au bénéfice des couples non mariés (plus de 4 points durant cette période) et principalement des célibataires et divorcés (8 points durant cette période) ;
- de même, la proportion de ménages sans enfant s'est rapidement élevée (de près de 9 points), l'âge moyen des ménages endettés augmentant sensiblement (47.6 % des ménages se situent entre 35 et 54 ans en novembre 1991, contre 51.3 % en novembre 2002 ; et surtout 8.3 % des ménages avaient plus de 65 ans en novembre 1991, ils sont 13.1 % en novembre 2002) ;

Tableau 2 : Les caractéristiques socio-démographiques des ménages endettés

Observatoire de l'Endettement des Ménages

Ensemble des ménages endettés En % de l'ensemble	Déc. 1989	Nov. 1990	Nov. 1991	Nov. 1992	Nov. 1993	Nov. 1994	Nov. 1995	Nov. 1996	Nov. 1997	Nov. 1998	Nov. 1999	Nov. 2000	Nov. 2001	Nov. 2002
Zone de résidence														
• Communes rurales	26.8	27.8	27.4	27.0	28.0	27.4	28.2	29.0	27.9	28.2	28.1	28.8	27.0	26.7
• 2 à 20 000 habitants	15.5	15.7	16.2	16.3	16.1	17.0	17.9	16.8	17.0	16.5	16.5	17.4	18.0	18.3
• 20 à 100 000 habitants	13.1	12.9	13.2	13.2	13.8	13.4	12.5	12.4	13.6	13.4	13.0	12.7	13.1	13.1
• 100 000 habitants et plus	28.1	27.5	27.4	27.9	28.3	27.4	27.1	27.6	27.5	28.0	28.2	27.3	27.2	27.7
• Paris et agglomération	16.6	16.1	15.8	15.6	13.8	14.8	14.3	14.2	14.0	13.8	14.2	13.8	14.6	14.2
Situation familiale														
• Marié	74.0	74.3	73.1	69.6	68.4	68.3	66.9	65.2	64.7	62.7	61.7	61.1	59.8	60.3
• Concubinage	6.5	6.9	7.7	8.5	8.6	9.0	9.8	10.2	9.7	10.5	10.9	11.4	11.9	12.2
• Célibataire	10.8	9.3	8.9	10.9	11.9	11.0	11.2	12.5	12.9	14.1	15.0	14.8	15.2	14.4
• Divorcé (e)	4.5	5.3	6.1	6.7	6.9	7.0	7.6	7.3	7.5	7.9	7.8	7.9	9.2	8.2
• Veuf (ve)	4.1	4.1	4.2	4.2	4.1	4.8	4.5	4.7	5.2	4.8	4.5	4.8	3.9	4.9
Nombre d'enfant (s)														
• Sans	55.1	55.7	55.4	57.2	60.2	60.3	60.5	62.1	62.9	63.9	63.0	64.5	64.0	64.1
• Un	20.1	19.7	19.9	19.2	18.3	18.1	18.2	16.7	17.2	17.1	17.4	17.0	16.8	16.6
• Deux	16.0	16.4	16.5	15.9	15.3	15.2	14.9	15.5	14.5	14.0	14.2	13.8	13.8	14.2
• Trois et plus	8.9	8.2	8.2	7.7	6.2	6.4	6.4	5.7	5.4	5.0	5.4	4.7	5.4	5.1
PCS du chef de ménage														
• Agriculteur	3.0	3.1	2.9	2.3	2.6	2.5	2.6	2.4	2.2	2.2	1.6	1.8	1.7	1.6
• Commerçant, artisan	7.2	6.7	6.7	5.7	6.3	6.4	6.7	6.3	6.1	5.8	5.7	5.6	5.6	5.2
• Profession libérale, cadre supér.	11.3	11.3	11.1	12.4	12.9	12.8	13.3	13.9	13.4	13.3	13.3	12.4	13.4	13.8
• Profession intermédiaire	18.1	18.1	17.8	18.7	19.1	18.8	18.4	18.1	18.2	18.3	18.3	17.7	17.4	17.3
• Employé	13.2	14.0	13.8	13.7	13.2	12.9	13.1	13.2	13.6	13.7	13.2	14.1	13.6	12.9
• Ouvrier	29.3	29.2	29.2	29.0	25.7	25.8	25.5	25.7	25.6	25.5	25.5	25.2	25.4	25.9
• Retraité	14.1	14.1	15.3	15.3	17.1	17.6	17.9	17.9	18.4	18.7	19.7	19.9	19.7	19.9
• Autre	3.7	3.6	3.1	2.9	3.0	3.2	2.5	2.5	2.3	2.6	2.7	3.2	3.2	3.4
Age du chef de ménage														
• Moins de 25 ans	3.4	2.7	2.1	2.5	2.4	1.8	2.0	2.0	0.9	1.6	2.3	1.4	1.5	1.6
• 25 à 34 ans	28.4	29.3	28.6	23.7	23.2	22.6	22.6	21.5	21.9	22.2	21.8	23.0	22.0	21.6
• 35 à 44 ans	25.3	25.8	25.8	32.4	30.5	30.4	29.5	29.5	28.9	28.4	27.9	27.1	27.1	27.0
• 45 à 54 ans	22.3	21.8	21.8	19.5	21.2	21.1	22.0	24.1	24.7	24.1	23.5	23.8	25.0	24.3
• 55 à 64 ans	13.4	12.8	13.4	13.3	13.1	13.7	13.2	12.5	12.3	11.7	11.9	12.1	12.2	12.3
• 65 ans et plus	7.2	7.5	8.3	8.7	9.5	10.3	10.7	10.5	11.2	12.1	12.7	12.5	12.1	13.1
Statut d'occupation du logement														
• Locataire HLM	12.4	12.6	13.5	13.1	11.6	11.7	12.0	11.8	12.8	12.1	12.0	12.6	12.2	11.1
• Locataire non HLM	26.8	25.6	25.3	26.2	24.3	23.3	23.2	23.6	22.4	23.8	24.4	23.6	24.0	23.1
• Propriétaire et accédant	60.8	61.8	61.2	60.7	64.0	65.0	64.8	64.6	64.8	64.1	63.5	63.8	63.8	65.8

- la part des propriétaires et des accédants ayant augmenté au détriment de celle des locataires ... et donc la représentation des communes de moins de 20 000 habitants ayant progressé, alors que celle de Paris et de son agglomération reculait ;

- finalement, la répartition des ménages endettés par PCS a alors laissé apparaître un recul de la catégorie "ouvrier" et une montée des catégories "profession libérale, cadre supérieur" et "retraité".

Une analyse détaillée des caractéristiques des ménages répartis selon leur modèle d'endettement principal (crédits immobiliers seulement, crédits immobiliers et autres crédits, autres crédits seulement) montre (annexe) qu'au-delà des différences habituelles des profils (par exemple, le ménage endetté au seul titre de la trésorerie est plus fréquemment urbain, célibataire ou couple non marié, jeune et sans enfant, ...), les photographies se sont toutes déformées dans le même sens.

Aussi, vers la fin des années quatre vingt dix, les ménages endettés paraissent plus aisés qu'à la fin des années quatre vingt. Ils ont moins fréquemment des enfants, vivent plus souvent en couple non marié ou sont célibataires ou divorcés ... et ils ont vieilli.

II. L'appréciation sur les charges

Alors que la diffusion de l'endettement parmi les ménages s'est allégée par comparaison à ce qu'elle était à la fin des années quatre vingt et que les caractéristiques socio-démographiques des ménages concernés se sont transformées, laissant escompter leur moindre fragilité, le poids des charges de remboursement paraît un peu plus lourd en dépit d'une amélioration récente : la détérioration de la situation financière des ménages (ralentissement de la progression des revenus, montée du chômage ...) y a largement contribué jusqu'au milieu des années quatre vingt dix ; alors que l'amélioration de la situation financière observée depuis quelques années n'a pas produit tous les effets escomptés à cet égard.

... la situation financière des ménages endettés

Durant les premières des années quatre vingt dix, la situation financière des ménages endettés s'est dégradée (tableau 3), sans qu'aucune catégorie particulière n'échappe à cela (annexe) : en décembre 1989, 20.2 % des ménage endettés considéraient en effet que, récemment, leur situation financière s'était un peu ou nettement améliorée (et pour respectivement 30.1 % un peu ou

nettement dégradée) ... ils en sont plus que 15.2 % dans ce cas en novembre 1993 (respectivement 44.7 %).

Tableau 3 : La situation financière des ménages endettés

Observatoire de l'Endettement des Ménages

Ensemble des ménages endettés En % de l'ensemble	Déc. 1989	Nov. 1990	Nov. 1991	Nov. 1992	Nov. 1993	Nov. 1994	Nov. 1995	Nov. 1996	Nov. 1997	Nov. 1998	Nov. 1999	Nov. 2000	Nov. 2001	Nov. 2002
Type d'endettement														
• Crédits de trésorerie seuls	36.4	34.0	37.1	37.0	35.5	35.8	34.9	36.0	40.7	42.2	42.4	44.7	45.0	43.1
• Accession à la propriété seule	24.9	25.0	23.9	24.1	25.4	26.0	27.2	24.6	24.4	24.1	23.8	22.7	22.1	21.8
• Autre immobilier seul	11.4	13.0	11.5	10.9	10.2	10.9	10.9	11.2	8.4	8.3	9.0	6.8	8.0	8.1
• Accession et trésorerie	12.9	12.9	13.4	14.0	13.0	12.6	12.3	12.8	15.1	14.3	14.5	14.5	14.5	15.4
• Autre immobilier et trésorerie	5.5	5.3	4.8	5.0	2.7	5.4	4.9	5.8	4.5	4.8	4.4	4.8	4.8	5.0
• Autres combinaisons	8.9	9.9	9.3	9.0	13.2	9.3	9.8	9.6	6.9	6.3	5.9	6.5	5.6	6.6
Part de ceux qui envisagent de souscrire ...														
... à un emprunt immobilier	5.2	4.4	4.2	4.3	4.6	4.0	4.3	4.5	4.2	5.0	5.2	5.3	5.6	5.5
... à un crédit de trésorerie	7.4	7.5	7.4	7.9	6.4	6.2	4.8	5.2	5.3	5.3	7.5	7.3	7.4	6.9
Part de ceux qui utilisent un découvert bancaire	32.6	33.0	32.2	33.2	31.8	31.7	30.6	32.5	33.3	33.2	36.3	34.9	35.9	34.6
Le budget du ménage														
• A l'aise	n.d.	n.d.	13.5	13.9	14.1	14.4	12.8	13.2	13.3	13.4	14.0	16.5	16.3	17.1
• Suffisant sauf imprévu	n.d.	n.d.	38.7	38.4	38.9	40.6	38.1	37.7	37.8	40.5	40.1	39.4	40.9	40.9
• C'est juste	n.d.	n.d.	32.7	32.3	31.3	30.6	33.5	32.8	33.8	32.2	32.6	30.8	30.4	30.5
• C'est difficile	n.d.	n.d.	12.0	12.5	12.8	11.8	12.5	13.0	12.4	11.4	11.2	11.0	10.2	9.5
• Les dettes sont nécessaires	n.d.	n.d.	3.0	3.0	3.0	2.6	3.0	3.3	2.8	2.5	2.2	2.2	2.2	2.0
La situation financière passée														
• Nettement améliorée	6.1	4.7	2.9	3.0	2.3	2.4	2.0	2.5	2.5	3.2	3.4	4.0	4.2	3.9
• Un peu améliorée	14.1	14.0	12.9	12.2	10.2	11.4	11.2	10.1	11.7	13.9	14.0	17.5	15.8	15.6
• Restée stable	49.7	49.7	49.0	46.5	42.8	50.0	47.2	44.4	49.7	52.5	54.2	51.3	52.9	50.8
• Un peu dégradée	24.4	25.6	27.4	30.0	35.3	28.4	32.7	34.4	29.8	25.8	23.9	23.0	23.1	25.0
• Nettement dégradée	5.7	6.6	7.7	8.3	9.4	7.8	6.9	8.7	6.2	4.7	4.5	4.3	4.0	4.7

n.d. = non disponible

Néanmoins, dans un premier temps, cela ne semble pas avoir pesé sur l'appréciation qu'ils formulent à l'égard de leur budget : la proportion de ceux qui se déclarent à l'aise est même en très légère progression ... la part de ceux qui considèrent que les dettes sont nécessaires restant stable.

Ce n'est qu'après l'embellie de l'année 1994 que les ménages endettés considèrent que les évolutions de leur environnement contribuent à la détérioration de leur situation :

- entre novembre 1994 et novembre 1996, la proportion de ceux qui considèrent que leur situation financière s'est un peu ou nettement dégradée se relève rapidement. Les conduisant en fin de période à estimer que la détérioration est de même ordre que celle qu'ils ressentaient en novembre 1993 ;

- et en outre ils estimaient alors que la situation de leur budget se dégradait aussi : entre novembre 1993 et novembre 1996, la part de ceux qui estiment que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires progresse légèrement (respectivement 15.8 % et 16.3 %) au détriment de la part de ceux qui déclarent que leur budget est au moins suffisant (respectivement 53.0 % et 50.9 %).

A partir de novembre 1996, la tendance à la détérioration des situations financières s'est inversée :

- la proportion de ceux qui estiment leur budget au moins suffisant s'est sensiblement accrue, notamment depuis novembre 1997, pendant que la part de ceux qui considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires reculait de plus de 5 points ;

- et jusqu'en novembre 2001 la proportion de ceux qui estiment que leur situation financière passée s'est améliorée a remonté (dépassant même son niveau du début des années 90) pendant que la part de ceux qui considèrent que leur situation s'est dégradée reculait rapidement (près de 16 points). L'année 2002, cependant, marque une rupture à cet égard : avec la progression de la part de ceux qui estiment que leur situation s'est dégradée.

... l'appréciation sur le poids des charges

Ainsi, jusqu'en 1996, l'allègement de l'endettement des ménages ne s'est pas traduit par une baisse du poids des charges de remboursement, d'après le sentiment des intéressés.

La détérioration de la situation financière des ménages qui s'est observée jusqu'en novembre 1993 s'est en effet accompagnée d'une dégradation de leur rapport à l'endettement : non seulement ils sont alors de moins en moins nombreux à envisager la souscription ultérieure d'un emprunt, mais ils supportent de plus en plus mal le poids des charges de leurs dettes en cours (tableau 4).

Ainsi, entre décembre 1989 et novembre 1993, la part de ceux qui considèrent que le poids des charges est supportable ou très supportable se réduit de 3.6 points, passant de 57.9 % à 54.3 % de l'ensemble des ménages endettés. A l'inverse, la part de ceux qui estiment le poids de leurs charges trop ou beaucoup trop élevé se relève. Une analyse plus détaillée de cela (annexe) montrant alors que cette évolution résulte de la détérioration de la situation des ménages qui utilisent des crédits de trésorerie : alors qu'en revanche, la situation des endettés au seul titre de l'immobilier s'est améliorée de ce point de vue.

Il est vrai que ceux des ménages qui continuent à s'endetter au seul titre de l'immobilier à partir du début des années quatre vingt dix, présentent en général les signes d'une moins grande fragilité que leurs aînés ... même en dépit du maintien de taux d'intérêt réels élevés :

Tableau 4 : L'appréciation sur le poids des charges de remboursement

Observatoire de l'Endettement des Ménages

En % de l'ensemble	Déc. 1989	Nov. 1990	Nov. 1991	Nov. 1992	Nov. 1993	Nov. 1994	Nov. 1995	Nov. 1996	Nov. 1997	Nov. 1998	Nov. 1999	Nov. 2000	Nov. 2001	Nov. 2002
Poids des charges de remboursement ...														
• Beaucoup trop élevé	3.3	3.6	4.2	4.5	4.9	4.7	5.0	4.2	5.0	3.9	4.8	3.9	3.9	3.8
• Trop élevé	8.2	8.3	8.9	9.4	9.9	8.4	10.1	10.1	9.1	8.7	9.2	8.8	9.0	9.2
• Elevé mais supportable	30.6	32.7	31.8	31.9	30.9	30.4	33.5	31.5	30.0	29.7	28.2	28.9	28.0	28.7
• Supportable	34.3	34.1	35.2	34.8	34.6	35.7	36.2	38.3	40.4	39.7	39.3	38.8	40.1	39.9
• Très supportable	23.6	21.3	19.9	19.4	19.7	20.8	15.2	15.9	15.5	18.0	18.5	19.6	19.0	18.3

- dans un contexte de détérioration rapide de leur environnement (moindre progression des revenus, montée du chômage, ...), une part importante des ménages continue à s'endetter à court terme pour faire face à des difficultés (recours aux crédits de trésorerie ou au découvert bancaire dont la diffusion se maintient à un niveau élevé) ;

- alors que ceux qui réalisent des opérations immobilières financées par recours à l'emprunt sont désormais moins exposés aux risques de défaillance ... considérant même, au plus fort de la récession, que leur budget est très suffisant (suffisant ou à l'aise pour 63.9 % d'entre eux en novembre 1993, contre respectivement 45.5 % pour ceux qui font appel aux crédits de trésorerie).

La courte embellie de 1994 va alors avoir comme conséquence d'inverser provisoirement le mouvement d'alourdissement relatif du poids des charges. Mais le répit est de courte durée :

- la rechute de la conjoncture, en 1995, inaugure une nouvelle période de dégradation qui semble s'être interrompue durant l'année 1996. Entre novembre 1995 et novembre 1996, en effet, la part de ceux qui considèrent que leurs charges sont trop ou beaucoup trop élevées recommence à reculer. Et surtout, la part de ceux qui considèrent que les charges sont supportables ou très supportables se regonfle rapidement (par dégonflement de la modalité centrale, comme lors de chaque changement de régime d'opinion) ;

- depuis l'amélioration ne paraît pas partagée par tous les ménages (annexe) : une fois encore, ceux qui font appel aux crédits de trésorerie ressentent moins que les autres les conséquences d'une telle évolution. Et elle s'est cependant amplifiée depuis novembre 1996 pour les ménages qui utilisent des crédits immobiliers, confirmant si besoin en était que les appréciations portées par les ménages dépendent très fortement de leur environnement.

Au total, le mouvement d'amélioration du sentiment que les ménages endettés portent sur le poids de leurs charges de remboursement a été sensible au cours des six dernières années.

En guise de conclusion

Les évolutions qui sont intervenues durant la première moitié des années quatre vingt dix ont sensiblement modifié la photographie de l'endettement des ménages que révèle, chaque année, l'Observatoire de l'Endettement des Ménages.

A cet égard, l'année 1996 marque bien une certaine rupture dans l'évolution observée jusqu'alors : certes le taux d'endettement s'est redressé, et cependant le rapport à l'endettement que les ménages entretiennent dans leur ensemble ne s'est plus détérioré.

L'année 2002 semble alors être celle d'une nouvelle rupture, amorçant le recul du taux global de détention : mais jusqu'à présent, l'appréciation que les ménages portent sur le poids de leurs charges de remboursement n'a pas été affectée ... en dépit de la dégradation de la situation financière constatée depuis deux ans.

ANNEXE

Tableau 1 : Les caractéristiques socio-démographiques des ménages endettés (selon le modèle d'endettement principal)

Tableau 2 : La situation financière des ménages endettés (selon le modèle d'endettement principal)

Tableau 3 : L'appréciation sur le poids des charges de remboursement (selon le modèle d'endettement principal)

Tableau 1 : Les caractéristiques socio-démographiques des ménages endettés

Observatoire de l'Endettement des Ménages

Au seul titre de l'immobilier En % de l'ensemble	Déc. 1989	Nov. 1990	Nov. 1991	Nov. 1992	Nov. 1993	Nov. 1994	Nov. 1995	Nov. 1996	Nov. 1997	Nov. 1998	Nov. 1999	Nov. 2000	Nov. 2001	Nov. 2002
Zone de résidence														
• Communes rurales	34.0	34.7	30.2	30.9	30.9	31.0	32.3	33.7	31.3	34.1	33.0	31.1	30.2	28.0
• 2 à 20 000 habitants	17.0	17.1	17.2	17.2	16.9	17.9	18.8	16.1	15.8	16.1	18.1	17.8	18.9	19.4
• 20 à 100 000 habitants	11.9	12.0	13.2	12.3	12.7	12.6	11.6	12.4	12.6	12.3	11.2	12.4	11.9	12.1
• 100 000 habitants et plus	25.1	24.5	26.4	26.5	25.8	24.7	24.0	24.2	21.5	24.1	25.0	25.0	24.2	24.5
• Paris et agglomération	12.0	11.7	12.8	13.0	13.7	13.8	13.2	13.7	18.8	13.4	12.8	13.6	14.8	15.9
Situation familiale														
• Marié	84.2	83.5	80.5	79.0	79.3	77.5	76.5	75.6	74.4	72.2	72.7	69.7	67.5	67.0
• Concubinage	3.1	3.4	4.6	4.3	4.1	4.9	5.4	6.5	6.9	8.3	8.0	9.7	10.6	10.4
• Célibataire	6.2	5.7	8.3	9.3	8.8	8.7	8.1	8.8	9.5	10.1	10.1	11.8	11.9	12.3
• Divorcé (e)	3.1	3.7	4.0	4.9	4.2	5.3	5.4	5.0	6.1	5.7	5.7	5.8	7.0	6.6
• Veuf (ve)	3.4	3.8	2.6	2.6	3.6	3.6	4.5	4.1	3.1	3.7	3.5	3.0	3.0	3.7
Nombre d'enfant (s)														
• Sans	51.5	54.5	53.7	56.0	60.4	59.3	60.3	60.3	59.8	60.5	59.0	70.5	60.3	60.0
• Un	19.5	18.1	19.9	19.8	18.5	17.8	17.5	16.5	18.1	19.6	19.5	14.4	17.3	17.1
• Deux	17.7	17.4	18.1	16.7	15.3	16.8	16.2	17.5	16.6	15.0	15.3	8.8	16.9	18.6
• Trois et plus	11.3	9.9	8.3	7.4	5.9	6.1	6.0	5.8	5.6	4.9	6.2	6.3	5.5	4.3
PCS du chef de ménage														
• Agriculteur	4.0	3.5	3.3	3.1	4.4	4.2	4.6	4.7	4.3	4.2	3.0	2.8	2.6	2.6
• Commerçant, artisan	8.4	7.7	8.0	7.0	7.1	8.4	8.0	7.4	6.5	7.9	7.1	7.7	7.7	8.0
• Profession libérale, cadre sup.	12.6	12.6	13.0	15.0	17.1	15.8	16.0	17.3	18.1	16.6	17.3	17.7	17.4	19.0
• Profession intermédiaire	17.0	18.1	17.9	18.4	18.9	18.6	17.6	18.1	18.1	17.9	19.5	18.9	19.6	19.3
• Employé	11.1	11.3	10.8	10.5	9.8	10.0	10.5	11.1	10.1	11.2	10.9	11.9	11.1	11.0
• Ouvrier	29.4	28.4	28.3	27.0	22.2	23.1	23.0	22.8	25.1	25.1	23.0	23.7	23.0	21.8
• Retraité	14.9	16.2	16.6	16.9	18.4	18.0	18.6	18.8	15.5	15.8	17.5	15.9	17.1	16.5
• Autre	2.6	2.1	2.0	2.1	2.2	1.8	1.8	1.3	1.5	1.2	1.8	1.4	1.6	1.9
Age du chef de ménage														
• Moins de 25 ans	0.8	0.5	0.6	0.8	0.5	0.5	0.4	0.3	0.3	0.3	0.4	0.1	0.3	0.9
• 25 à 34 ans	21.8	21.7	24.1	19.8	17.5	16.4	15.7	16.4	18.0	18.0	17.6	18.3	18.6	18.0
• 35 à 44 ans	29.0	29.1	29.8	33.8	32.5	32.6	31.1	31.3	31.8	32.0	30.9	32.8	31.5	31.2
• 45 à 54 ans	26.6	26.1	24.4	24.0	24.3	25.3	26.8	28.7	28.0	28.1	28.3	28.0	28.2	27.6
• 55 à 64 ans	14.4	14.5	14.5	14.6	15.6	16.3	15.2	13.2	13.2	13.0	13.6	13.1	12.7	13.6
• 65 ans et plus	7.4	8.1	6.6	7.0	9.5	8.8	10.8	10.1	8.8	8.6	9.1	7.6	8.8	8.6
Statut d'occupation du logement														
• Locataire HLM	3.5	2.8	2.7	2.2	1.3	1.3	1.6	1.9	1.4	1.3	1.3	1.2	1.2	1.0
• Locataire non HLM	9.3	10.5	9.3	9.5	8.6	7.2	8.1	7.8	5.8	6.1	5.8	4.8	5.0	5.7
• Propriétaire et accédant	87.2	86.7	88.0	88.3	90.1	91.5	90.3	90.3	92.8	92.6	93.0	94.0	93.8	93.3

Tableau 1 : Les caractéristiques socio-démographiques des ménages endettés (suite)

Observatoire de l'Endettement des Ménages

Au titre de l'immobilier et de la trésorerie - En % de l'ensemble	Déc. 1989	Nov. 1990	Nov. 1991	Nov. 1992	Nov. 1993	Nov. 1994	Nov. 1995	Nov. 1996	Nov. 1997	Nov. 1998	Nov. 1999	Nov. 2000	Nov. 2001	Nov. 2002
Zone de résidence														
• Communes rurales	36.4	36.9	36.9	36.0	33.5	32.8	33.2	33.8	33.7	33.4	37.4	36.2	32.1	37.8
• 2 à 20 000 habitants	17.9	17.9	18.0	19.5	17.5	17.8	18.9	18.4	15.7	16.5	16.6	17.7	18.5	16.6
• 20 à 100 000 habitants	11.3	10.9	11.9	10.9	11.1	11.4	10.2	10.1	13.1	11.8	11.6	12.9	15.5	12.3
• 100 000 habitants et plus	23.6	24.1	23.7	25.0	27.5	25.9	26.0	26.6	26.8	27.1	23.3	23.1	24.3	23.9
• Paris et agglomération	10.9	10.1	8.7	8.7	10.5	12.0	11.7	11.2	10.7	11.3	11.1	10.1	9.9	9.5
Situation familiale														
• Marié	85.1	85.3	87.0	83.1	77.8	79.5	79.7	77.8	77.0	76.5	76.3	74.6	74.3	71.8
• Concubinage	3.3	3.3	4.0	5.5	7.5	5.5	5.5	6.2	6.7	7.8	8.2	9.8	10.8	12.6
• Célibataire	4.5	4.3	2.7	4.0	5.3	5.4	5.0	6.7	7.9	8.0	8.8	7.7	7.6	8.2
• Divorcé (e)	2.9	3.6	4.7	5.8	7.1	6.8	7.1	6.5	5.0	5.2	4.7	5.6	5.0	5.6
• Veuf (ve)	4.2	3.5	1.6	1.6	2.3	2.9	2.7	2.8	3.4	2.6	2.0	2.4	2.3	1.9
Nombre d'enfant (s)														
• Sans	49.0	46.8	39.9	42.3	48.7	51.3	51.6	52.9	56.1	54.6	54.6	55.5	52.0	52.1
• Un	19.1	19.0	20.5	22.6	20.1	20.8	20.5	20.0	18.2	17.6	18.9	18.7	20.5	21.4
• Deux	17.5	18.9	22.7	23.3	21.2	17.2	17.5	18.1	17.5	20.1	18.5	18.0	19.1	18.3
• Trois et plus	14.4	15.3	16.9	11.8	10.0	10.8	10.4	9.0	8.2	7.7	8.0	7.8	8.4	8.2
PCS du chef de ménage														
• Agriculteur	2.3	2.3	2.1	1.9	1.6	2.0	1.6	1.0	1.4	1.7	1.9	2.0	1.5	2.1
• Commerçant, artisan	7.7	6.3	7.0	7.2	7.4	6.6	7.4	7.6	7.0	5.2	6.5	6.1	5.8	3.9
• Profession libérale, cadre sup.	11.3	12.3	11.7	11.6	11.5	13.7	15.4	16.3	16.4	18.2	14.4	13.9	15.7	16.5
• Profession intermédiaire	16.6	17.6	16.0	18.6	21.2	21.7	19.7	18.9	20.7	22.1	22.7	21.6	20.1	19.0
• Employé	11.0	11.4	11.5	11.5	11.6	11.6	12.6	12.4	12.1	11.0	10.0	11.5	10.9	10.8
• Ouvrier	33.4	31.9	31.1	31.5	31.8	29.0	27.4	28.5	27.2	27.7	30.3	29.3	31.6	34.1
• Retraité	14.7	15.2	18.2	15.6	13.0	14.1	14.7	13.3	13.8	13.0	13.5	14.0	13.6	12.2
• Autre	3.0	3.1	2.5	2.1	1.7	1.3	1.2	2.0	1.4	1.1	0.8	1.4	0.8	1.4
Age du chef de ménage														
• Moins de 25 ans	0.9	0.6	0.2	0.4	0.5	0.3	0.8	0.3	0.4	0.2	0.6	0.3	0.3	0.4
• 25 à 34 ans	22.2	21.2	25.9	19.6	17.3	18.8	15.6	15.9	14.1	17.3	16.9	17.8	19.0	20.3
• 35 à 44 ans	29.9	31.6	37.4	44.5	39.3	36.2	35.6	35.8	36.0	34.5	34.7	33.1	33.2	34.3
• 45 à 54 ans	25.9	25.9	25.1	24.0	26.6	25.7	26.6	29.2	31.4	29.8	29.4	30.4	30.4	28.1
• 55 à 64 ans	13.7	13.3	8.3	8.4	10.9	12.1	13.8	12.6	12.1	12.2	11.8	11.7	10.5	10.3
• 65 ans et plus	7.5	7.4	3.1	3.1	5.4	6.9	7.5	6.2	6.0	5.9	6.7	6.7	6.5	6.6
Statut d'occupation du logement														
• Locataire HLM	4.5	4.2	4.0	3.8	3.7	4.6	2.6	2.9	1.4	1.8	1.9	1.3	1.2	0.4
• Locataire non HLM	10.3	10.8	11.2	10.4	9.7	8.9	6.7	7.9	6.2	6.0	6.3	5.9	5.4	6.1
• Propriétaire et accédant	85.2	85.0	84.8	85.8	86.6	86.5	90.7	89.2	92.4	92.2	91.8	92.8	93.4	93.5

Tableau 1 : Les caractéristiques socio-démographiques des ménages endettés (fin)

Observatoire de l'Endettement des Ménages

Au seul titre de la trésorerie En % de l'ensemble	Déc. 1989	Nov. 1990	Nov. 1991	Nov. 1992	Nov. 1993	Nov. 1994	Nov. 1995	Nov. 1996	Nov. 1997	Nov. 1998	Nov. 1999	Nov. 2000	Nov. 2001	Nov. 2002
Zone de résidence														
• Communes rurales	17.0	17.9	18.2	17.9	21.1	19.8	19.8	20.6	19.2	20.6	19.3	23.4	22.3	19.6
• 2 à 20 000 habitants	14.1	14.5	14.9	15.1	14.4	15.4	16.2	16.7	17.7	16.9	15.1	16.9	17.0	18.4
• 20 à 100 000 habitants	15.5	15.3	15.2	15.6	16.7	15.6	15.0	13.9	16.0	15.2	15.2	12.7	13.0	14.4
• 100 000 habitants et plus	33.0	32.6	32.3	32.0	31.8	31.6	31.7	32.1	31.0	31.8	33.5	31.2	30.9	32.3
• Paris et agglomération	20.5	19.7	19.4	19.5	16.0	17.6	17.2	16.6	16.1	15.5	16.9	15.8	16.8	15.3
Situation familiale														
• Marié	57.7	58.2	57.4	51.9	49.7	50.5	47.0	49.5	49.1	47.4	45.1	48.0	47.1	48.9
• Concubinage	12.0	11.9	13.2	15.0	14.7	15.8	17.9	17.1	13.8	13.8	14.7	13.5	13.4	13.4
• Célibataire	18.6	16.3	14.6	17.3	19.8	17.1	18.9	20.3	18.7	20.7	22.3	20.5	21.4	19.3
• Divorcé (e)	6.6	7.7	9.0	10.1	10.0	9.1	10.7	10.5	10.3	11.2	11.1	10.6	12.7	10.7
• Veuf (ve)	5.1	5.8	5.8	5.7	5.8	7.5	5.5	6.6	8.1	6.9	6.7	7.5	5.3	7.5
Nombre d'enfant (s)														
• Sans	60.4	58.8	59.0	63.2	67.3	67.0	66.2	69.8	69.6	71.6	70.7	72.0	72.6	73.9
• Un	20.9	21.3	20.5	18.2	16.9	16.8	17.5	15.0	15.9	14.8	14.8	14.5	14.7	13.5
• Deux	13.1	14.1	14.5	12.9	11.6	12.2	11.8	11.7	10.8	10.0	11.1	10.4	8.9	8.5
• Trois et plus	5.6	5.8	6.0	5.6	4.2	4.0	4.5	3.6	3.7	3.5	3.5	3.0	3.8	4.0
PCS du chef de ménage														
• Agriculteur	1.3	1.5	1.6	1.5	1.3	0.8	0.7	0.5	0.7	0.7	0.4	0.9	1.0	0.6
• Commerçant, artisan	5.3	5.3	3.4	4.0	4.6	4.0	4.7	4.3	5.3	4.3	4.2	3.8	3.9	3.8
• Profession libérale, cadre sup.	7.3	8.5	7.4	8.0	8.9	8.6	8.7	8.7	7.6	7.9	9.4	7.8	9.3	8.2
• Profession intermédiaire	19.1	17.5	18.8	18.5	18.1	17.2	18.6	17.7	17.0	16.5	15.0	14.8	14.4	14.9
• Employé	15.9	17.5	17.9	18.0	18.1	17.2	16.7	16.3	16.8	17.1	16.7	17.1	16.9	15.4
• Ouvrier	31.8	30.9	31.0	28.5	26.0	26.8	27.5	27.2	25.1	24.7	25.2	24.4	24.1	24.7
• Retraité	13.3	12.7	16.0	17.0	18.3	19.4	18.8	21.3	23.7	24.3	24.8	25.8	24.7	26.7
• Autre	6.0	5.9	4.1	4.5	4.7	6.0	4.3	4.1	3.6	4.5	4.3	5.5	5.6	5.6
Age du chef de ménage														
• Moins de 25 ans	7.7	6.7	4.9	5.3	5.8	4.1	4.7	4.9	1.8	3.3	4.7	2.9	3.0	2.7
• 25 à 34 ans	39.6	39.3	40.4	35.6	33.7	32.3	35.5	30.9	29.7	28.2	27.7	29.0	26.1	25.1
• 35 à 44 ans	19.7	20.2	19.8	25.0	22.5	24.2	23.8	23.6	22.4	22.2	21.8	19.9	21.0	19.8
• 45 à 54 ans	14.3	16.7	14.3	13.1	14.1	13.5	13.2	15.6	18.0	17.8	16.4	17.5	20.0	19.7
• 55 à 64 ans	11.5	11.0	10.9	11.2	11.5	11.8	10.2	11.6	11.7	10.3	10.6	11.7	12.6	12.5
• 65 ans et plus	7.2	7.3	9.7	9.9	12.2	14.2	12.6	13.5	16.4	18.2	18.8	19.0	17.3	20.1
Statut d'occupation du logement														
• Locataire HLM	28.1	29.8	32.0	31.3	28.9	28.1	30.9	28.8	29.5	26.7	26.3	26.6	25.6	33.2
• Locataire non HLM	57.7	53.7	52.5	54.4	52.3	51.1	52.1	51.7	46.3	48.1	49.5	46.1	47.1	46.9
• Propriétaire et accédant	14.2	16.8	15.5	14.3	18.8	20.8	16.9	19.6	24.1	25.3	24.2	27.1	27.4	19.9

Tableau 2 : La situation financière des ménages endettés

Observatoire de l'Endettement des Ménages

Au seul titre de l'immobilier En % de l'ensemble	Déc. 1989	Nov. 1990	Nov. 1991	Nov. 1992	Nov. 1993	Nov. 1994	Nov. 1995	Nov. 1996	Nov. 1997	Nov. 1998	Nov. 1999	Nov. 2000	Nov. 2001	Nov. 2002
Type d'endettement														
• Crédits de trésorerie seuls	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• Accession à la propriété seule	61.2	56.8	58.3	60.0	60.4	61.9	61.4	58.8	66.4	67.4	65.5	68.4	66.6	64.9
• Autre immobilier seul	28.0	29.5	28.0	26.8	24.9	23.8	24.6	26.8	23.1	23.3	24.6	20.5	24.0	24.4
• Accession et trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• Autre immobilier et trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• Autres combinaisons	10.8	13.7	13.7	13.2	14.7	14.3	14.0	14.4	10.5	9.3	9.9	11.1	9.4	10.7
Part de ceux qui envisagent de souscrire ...														
... à un emprunt immobilier	4.5	4.1	3.7	4.5	4.9	3.9	3.7	3.5	3.0	4.6	3.9	4.3	4.7	4.7
... à un crédit de trésorerie	4.7	4.2	3.3	4.1	2.6	2.8	2.6	2.4	2.5	2.7	5.7	5.2	5.2	4.5
Part de ceux qui utilisent un découvert bancaire	15.0	14.4	16.7	16.0	16.1	16.5	15.8	18.6	20.1	19.2	21.0	18.8	19.5	18.2
Le budget du ménage														
• A l'aise	n.d.	n.d.	19.2	18.4	21.9	20.8	19.3	20.1	19.3	18.3	21.5	24.3	24.6	25.9
• Suffisant sauf imprévu	n.d.	n.d.	41.1	42.7	42.0	43.2	39.6	40.2	40.1	45.4	45.4	43.8	44.4	43.4
• C'est juste	n.d.	n.d.	31.5	30.9	28.7	28.9	32.6	30.0	32.6	29.4	26.7	25.8	25.7	26.1
• C'est difficile	n.d.	n.d.	7.5	7.3	6.8	6.2	8.1	8.9	6.8	6.1	6.0	5.6	4.9	4.3
• Les dettes sont nécessaires	n.d.	n.d.	0.6	0.7	0.7	0.9	0.4	0.8	1.2	0.7	0.4	0.6	0.4	0.4
La situation financière passée														
• Nettement améliorée	4.0	3.5	1.8	2.6	1.5	1.4	1.4	2.3	1.5	2.5	3.2	2.8	2.9	2.3
• Un peu améliorée	14.5	12.6	10.8	10.6	8.5	9.0	9.2	8.3	10.8	12.8	13.0	16.6	15.6	13.5
• Restée stable	54.6	54.3	56.3	52.2	48.2	53.2	52.5	47.8	54.0	56.3	60.3	57.6	60.0	58.1
• Un peu dégradée	23.0	25.3	26.4	28.9	35.4	29.9	32.2	34.9	29.1	25.0	20.4	20.6	19.6	23.4
• Nettement dégradée	3.9	4.3	4.7	5.7	6.4	6.4	4.7	6.6	4.6	3.3	3.0	2.5	1.8	2.7

n.d. = non disponible

Tableau 2 : La situation financière des ménages endettés (suite)

Observatoire de l'Endettement des Ménages

Au titre de l'immobilier et de la trésorerie - En % de l'ensemble	Déc. 1989	Nov. 1990	Nov. 1991	Nov. 1992	Nov. 1993	Nov. 1994	Nov. 1995	Nov. 1996	Nov. 1997	Nov. 1998	Nov. 1999	Nov. 2000	Nov. 2001	Nov. 2002
Type d'endettement														
• Crédits de trésorerie seuls	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• Accession à la propriété seule	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• Autre immobilier seul	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• Accession et trésorerie	56.6	58.4	61.2	62.8	57.8	56.6	59.2	57.7	66.8	64.7	67.9	65.9	66.2	66.2
• Autre immobilier et trésorerie	24.1	24.0	16.9	22.4	30.2	27.1	25.0	26.0	19.7	21.7	20.9	22.1	22.2	21.2
• Autres combinaisons	19.3	17.6	21.9	14.8	12.0	16.3	15.8	16.3	13.5	13.6	11.2	12.0	11.6	12.6
Part de ceux qui envisagent de souscrire ...														
... à un emprunt immobilier	4.1	4.3	3.3	3.6	3.3	4.0	3.4	3.8	3.6	4.9	3.3	4.0	4.2	3.9
... à un crédit de trésorerie	7.7	8.6	8.3	7.9	9.6	7.9	6.3	6.9	6.5	6.7	9.1	8.9	8.7	7.7
Part de ceux qui utilisent un découvert bancaire	40.3	45.0	45.0	45.0	45.0	43.7	42.2	40.5	40.1	42.9	44.7	44.6	44.4	43.6
Le budget du ménage														
• A l'aise	n.d.	n.d.	7.2	9.3	8.0	10.7	7.5	9.8	9.7	12.4	11.5	13.7	13.9	14.3
• Suffisant sauf imprévu	n.d.	n.d.	37.2	34.8	36.3	40.3	37.8	36.7	39.0	38.2	41.7	42.0	42.6	41.8
• C'est juste	n.d.	n.d.	35.4	37.4	35.4	30.1	35.6	36.3	35.4	34.4	33.0	32.0	31.4	32.1
• C'est difficile	n.d.	n.d.	15.7	14.6	16.5	14.7	15.2	12.8	13.8	11.6	11.2	10.2	10.3	10.2
• Les dettes sont nécessaires	n.d.	n.d.	4.5	3.8	3.7	4.2	3.9	4.4	2.1	3.3	2.5	2.1	1.9	1.6
La situation financière passée														
• Nettement améliorée	4.9	4.5	3.1	3.3	2.0	2.3	2.2	1.2	1.9	3.2	2.7	3.1	3.3	3.3
• Un peu améliorée	14.9	13.8	13.7	12.1	12.3	12.5	11.1	11.5	12.6	14.8	15.5	16.7	15.6	17.8
• Restée stable	47.4	47.0	46.4	43.6	36.7	48.5	43.6	42.3	49.3	50.8	52.7	52.4	51.4	49.6
• Un peu dégradée	26.1	29.1	27.1	32.3	36.7	28.0	35.4	36.0	30.9	26.9	24.5	23.6	26.2	24.7
• Nettement dégradée	6.7	7.6	9.7	8.7	12.3	8.7	7.7	9.0	5.4	4.4	4.6	4.3	3.5	4.7

n.d. = non disponible

Tableau 2 : La situation financière des ménages endettés (fin)

Observatoire de l'Endettement des Ménages

Au seul titre de la trésorerie En % de l'ensemble	Déc. 1989	Nov. 1990	Nov. 1991	Nov. 1992	Nov. 1993	Nov. 1994	Nov. 1995	Nov. 1996	Nov. 1997	Nov. 1998	Nov. 1999	Nov. 2000	Nov. 2001	Nov. 2002
Type d'endettement														
• Crédits de trésorerie seuls	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
• Accession à la propriété seule	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• Autre immobilier seul	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• Accession et trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• Autre immobilier et trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• Autres combinaisons	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Part de ceux qui envisagent de souscrire ...														
... à un emprunt immobilier	6.2	3.9	3.8	3.8	5.1	4.1	5.8	6.0	5.6	5.4	7.2	6.6	7.1	7.0
... à un crédit de trésorerie	11.2	11.5	11.0	11.8	8.7	9.0	6.7	7.5	7.2	6.9	8.3	8.0	8.5	8.4
Part de ceux qui utilisent un découvert bancaire	43.8	45.3	42.0	42.7	42.0	41.9	42.3	43.8	41.5	40.0	45.1	42.2	43.9	43.3
Le budget du ménage														
• A l'aise	n.d.	n.d.	8.3	8.4	8.7	9.2	7.8	7.4	9.8	9.7	8.9	12.2	11.3	11.8
• Suffisant sauf imprévu	n.d.	n.d.	36.7	36.8	36.8	37.9	36.5	35.5	34.9	37.5	34.7	34.9	37.5	38.5
• C'est juste	n.d.	n.d.	34.4	32.9	31.7	32.9	33.3	33.8	34.0	33.3	37.3	33.9	33.4	33.1
• C'est difficile	n.d.	n.d.	15.8	17.0	17.4	16.4	16.5	17.7	16.7	15.9	15.7	15.5	14.2	13.1
• Les dettes sont nécessaires	n.d.	n.d.	4.7	5.0	5.4	3.5	5.9	5.6	4.6	3.6	3.5	3.5	3.7	3.5
La situation financière passée														
• Nettement améliorée	5.2	5.1	3.8	4.1	3.5	3.6	2.8	3.4	3.8	3.7	3.9	5.2	5.6	5.6
• Un peu améliorée	16.4	16.4	14.7	15.0	10.9	13.5	13.9	11.2	12.2	14.3	14.2	18.5	16.0	15.9
• Restée stable	45.8	44.4	44.4	43.0	40.2	47.1	42.7	41.8	46.1	50.1	49.7	46.1	48.4	45.9
• Un peu dégradée	24.7	25.3	27.9	28.7	34.3	26.9	31.6	32.7	29.8	25.9	26.5	24.6	24.2	26.3
• Nettement dégradée	7.9	8.8	9.2	9.2	11.2	8.8	9.1	10.9	8.1	6.0	5.7	5.6	5.8	6.2

n.d. = non disponible

Tableau 3 : L'appréciation sur le poids des charges de remboursement

Observatoire de l'Endettement des Ménages

En % de l'ensemble	Déc. 1989	Nov. 1990	Nov. 1991	Nov. 1992	Nov. 1993	Nov. 1994	Nov. 1995	Nov. 1996	Nov. 1997	Nov. 1998	Nov. 1999	Nov. 2000	Nov. 2001	Nov. 2002
Poids des charges de remboursement ménages endettés au seul titre de l'immobilier														
• Beaucoup trop élevé	3.3	3.0	2.6	2.9	2.8	3.2	3.1	3.0	3.1	2.6	1.6	2.0	1.7	1.5
• Trop élevé	7.8	7.4	7.0	6.4	5.8	6.1	7.1	7.6	7.3	5.8	6.4	5.5	4.8	6.4
• Elevé mais supportable	32.6	31.9	31.4	31.0	30.2	29.1	33.9	29.1	27.8	28.6	26.3	26.4	25.6	27.1
• Supportable	32.4	34.0	35.5	36.3	36.7	38.2	37.8	41.3	43.8	43.5	42.9	42.2	43.6	42.0
• Très supportable	23.9	23.7	23.5	23.4	24.5	23.4	18.1	19.0	17.9	19.3	22.8	24.0	24.3	23.0
... ménages endettés au titre de l'immobilier et de la trésorerie														
• Beaucoup trop élevé	5.5	5.8	6.3	7.3	8.7	7.2	8.3	6.1	5.6	4.9	6.0	3.6	2.6	3.0
• Trop élevé	13.1	13.4	14.9	16.9	15.2	12.5	16.1	13.0	11.2	11.9	12.1	10.0	10.9	10.4
• Elevé mais supportable	40.8	42.7	43.9	46.9	38.5	39.5	40.6	40.8	41.2	40.5	39.1	39.8	39.0	38.8
• Supportable	28.7	28.5	26.5	22.8	28.9	29.2	29.2	32.8	34.8	34.7	33.2	35.8	37.1	39.1
• Très supportable	11.9	9.6	8.4	6.1	8.7	11.6	5.8	7.3	7.4	7.8	9.6	10.8	10.4	8.7
... ménages endettés au seul titre de la trésorerie														
• Beaucoup trop élevé	3.4	3.8	4.6	4.5	5.0	5.0	5.4	4.5	6.5	4.5	7.0	5.5	6.2	6.1
• Trop élevé	8.3	8.5	8.9	9.2	11.0	8.7	10.3	11.4	9.5	9.3	10.1	10.6	11.2	10.8
• Elevé mais supportable	27.2	28.8	27.9	27.6	26.9	26.2	28.3	28.3	25.5	24.7	23.9	25.2	24.2	24.3
• Supportable	38.1	37.9	38.6	37.8	35.9	36.8	38.7	38.0	40.7	39.2	39.3	37.8	38.9	38.8
• Très supportable	23.0	21.0	20.0	20.9	21.2	23.3	17.3	17.8	17.9	20.2	19.7	20.9	19.5	20.0